

envers la royauté (13). Peu soutenu par les bourgeois de Lyon, dont les sympathies étaient toutes pour le roi, Pierre se réfugia dans son château fort de Chasselay, bourg bien défendu par de hautes murailles et des fossés profonds. Louis le Hutin vint l'y assiéger, et après une attaque de quelques jours, le bourg fut pris, le château et les murailles rasés, et l'archevêque prisonnier fit sa soumission, en perdant tous ses droits régaliens. L'abbé d'Ainay gagna encore à cet amoindrissement de la puissance temporelle de l'archevêque, qui put moins que jamais en revendiquer l'usage sur les seigneuries de l'abbaye.

A Chazay, l'ancien ennemi du prieuré, Albert de Fontanelles, était mort en laissant ses domaines à son fils Jean. Sa veuve, dame Agathe, prend ses dispositions dernières, en 1308, le jeudi après Pâques. Elle élit sa sépulture au cimetière de Chazay; elle donne à sa sœur Guillemme, sacristaine au couvent de Dorieux, cent sols viennois; à Guicharde de Genay, sa nièce, religieuse à Dorieux, vingt livres viennois; à Guillemette de Saint-Jean, ainsi qu'à Marguerite de Quincieu, toutes deux religieuses à Dorieux, vingt livres viennois à chacune;..... à Agathe, sa petite-fille, fille de feu Jocerand de Sales, vingt sols viennois; à sa fille Guillemette, femme de Humbert de Buenc, vingt livres viennois; à sa fille Guibourge, femme de Hugues de la Valette, vingt livres; à Arthaude, sa fille, religieuse à Saint-André de Vienne, le revenu d'une terre de sa dot, à la charge de lui faire célébrer un anniversaire annuel de dix prêtres; à sa petite-fille Arthaude, fille d'Humbert de Buenc, vingt livres. Son héritier est Jean de Fontanelles, son fils,

(13) La Mure. *Hist. eccl. de Lyon*, 1671, pp. 184, 185.